

PLUiH 6-1-7

SERVITUDE PM1
PLAN DE PRÉVENTION
DES RISQUES NATURELS
PRÉVISIBLES



*Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire en date du 21/12/2023*

Le Président, Simon Plénet

LISTE DES PIÈCES

1. Plan de Prévention des Risques Inondation de la Cance et de la Deûme sur la commune d'Annonay
2. Plan de Prévention des Risques Inondation de la rivière Ay sur la commune d'Ardoix
3. Plan de Prévention des Risques Inondation de la Deûme sur la commune de Boulieu-lès-Annonay
4. Plan de Prévention des Risques Inondation de la Deûme sur la commune de Davézieux
5. Plan de Prévention des Risques Inondation du Rhône et du Limony sur la commune de Limony
6. Plan de Prévention des Risques Inondation de la Cance sur la commune de Roiffieux
7. Plan de Prévention des Risques Inondation de l'Écoutay, du Plansonnet et du Lantizon dans la commune de Saint-Désirat
8. Plan de Prévention des Risques Inondation de la Deûme sur la commune de Saint-Marcel-lès-Annonay
9. Plan de Prévention des Risques Inondation du Rhône et ses affluents sur la commune de Serrières
10. Plan de Prévention des Risques Inondation Cance sur la commune de Villevocance
11. Plan de Prévention des Risques Inondation Cance sur la commune de Vocance